

>> Edito



Une actualité chargée...

Nous l'évoquions dans le précédent numéro de cette lettre : ça y est, le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Vire prend corps !

Après avoir rencontré un bon nombre de collectivités concernées (mais il en reste encore à voir), le syndicat a officiellement saisi les Préfets de la Manche et du Calvados en décembre dernier afin de constituer la CLE (Commission Locale de l'Eau) ce qui devrait être fait dans le courant du printemps prochain.

De son côté, l'Agence de l'Eau vient de nous confirmer son accord pour financer l'animation de ce programme à hauteur de 50%, et le Conseil Régional devrait suivre pour 30%. Tout semble donc se mettre en place.

2007 sera aussi sans doute marqué par le transfert du DPF (Domaine Public Fluvial) de la Vire. Concrètement, l'Etat se retirant, le Saint Lois (au sens large) prendra peut-être directement en charge – mais non sans conditions – notre fleuve côtier.

Par ailleurs, une loi que l'on attendait depuis des années, a enfin été votée définitivement le 30 décembre 2006. C'est la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA). On y reviendra, mais là encore, ce sont des perspectives et des conséquences importantes pour les collectivités, avec les SPANC par exemple, et pour différentes professions (agricoles, artisanales...).

Bref, 2007 s'annonce comme une année bien chargée mais ô combien prometteuse ! C'est donc le moment de vous souhaiter à tous une excellente année, pour vous, en équipe, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année 2007 !

Philippe GOSSELIN,
Président du Syndicat Mixte du Val de Vire.

➔ Sommaire

➔ Eau

- >> **Le bassin versant de la Vire**
Aspects territoriaux et financiers
Suivi des nitrates
- >> **Rivières, cours d'eau**
Qualité des affluents de la Vire
Morphologie et pesticides
Suivi des poissons migrateurs
- >> **Agriculture**
Bilan de l'aide à la fertilisation raisonnée

➔ Tourisme

- >> **En bref**
Départ de Corinne Talhouarne
Bilan du Contrat d'Objectifs Touristiques
- >> **Coups de cœur**
- >> **A vos agendas**

Sommaire ➔

>> Tendances

Les Expériences Normandes



Dans le cadre de la mise en place de nouveaux outils de promotion du tourisme normand par le Comité Régional de Tourisme de Normandie, le concept des Expériences Normandes va naître pour identifier «une offre touristique originale qui procure un moment inoubliable.»

Tous les acteurs du tourisme normand ont leur place dans cette démarche pour adopter "une nouvelle manière de parler avec leurs clients".

Contact : Comité Régional de Tourisme de Normandie –
www.normandy-tourisme.org

Le guide touristique du Pays Saint-Lois s'exporte toujours à l'international...



322 demandes de guides ont été comptabilisées au SMVV jusqu'au 31 décembre 2006 contre 547 au 31 décembre 2005. Les étrangers représentent 10,6% en 2006 de la clientèle globale contre 19,7% en 2005 tandis que la clientèle française représente 89,4% en 2006 contre 80,3% en 2005.

L'édition 2007 sera disponible dans les Offices de Tourisme fin janvier 2007.

Le SAGE parle aux conseillers

Le 19 avril dernier, le SMVV était officiellement désigné comme structure porteuse du futur SAGE de la Vire. Depuis, en parallèle de l'engagement des premières démarches administratives, l'équipe du SMVV se déplace dans les collectivités pour expliquer comment et pourquoi est mis en place un SAGE, quels seront le calendrier et les enjeux de ce SAGE sur la Vire, et quelles seront les conséquences pour les collectivités du bassin versant.

Collectivités déjà rencontrées : Syndicat d'eau de la Sienne, CC d'Isigny, CC de l'Elle, CC de Carentan, CC de Région de Daye, CC de Canisy, CC de Marigny



Vidange de l'écluse de Vire – septembre 2006

Vous pouvez suivre l'actualité du SAGE de la Vire sur le site internet du Pays Saint Loïs : www.pays-saint-lois.com rubrique environnement / le SAGE de la Vire.

Transfert du domaine public fluvial et rapprochement des structures intercommunales du Saint-Loïs

Le SMVV a participé aux réunions organisées par l'Etat en la personne du Directeur Départemental de l'Équipement pour proposer le transfert du domaine public fluvial qui constitue la Vire, le canal Vire-Taute et les maisons éclusières aux collectivités locales. Le SMVV estime qu'une implication dans la gestion des eaux de la Vire est la suite logique de ses activités.

En effet, le SMVV a contribué à la réhabilitation du chemin de halage, mené des études d'envergure sur la Vire et le développement des usages sur ce fleuve, s'est engagé par le biais de démarches contractuelles pour préserver la qualité de l'eau, et s'applique aujourd'hui à faire émerger un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire, en concertation avec tous les usagers et les habitants du bassin.

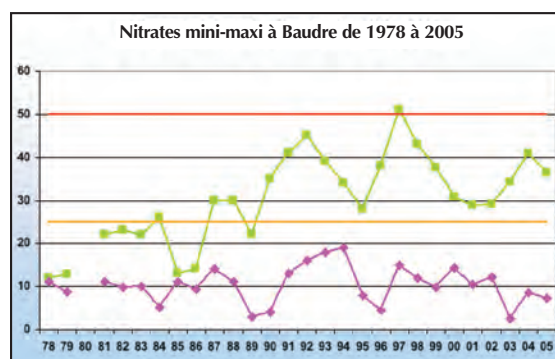
Le contexte de rapprochement des trois structures SMVV-SDSL-APPSL* semble une bonne occasion de créer un pôle « eau et environnement » fort pour le territoire du Saint Loïs.

*Syndicat Mixte du Val de Vire, Syndicat de Développement du Saint-Loïs, Association pour la Promotion du Pays Saint-Loïs.



La Vire à Pont Hébert, avril 2006

Nitrates : tendance à la baisse ?



Les courbes ci-dessus présentent l'évolution du paramètre nitrates de 1978 à 2005, en mg/L. Pour plus de lisibilité, toutes les mesures ne sont pas présentées : la courbe rose est celle des mesures les plus basses enregistrées chaque année, la courbe verte celle des plus hautes. Toutes les valeurs du paramètre nitrate dans la Vire se situent donc entre les deux courbes pour la période 1978-2005. Ces mesures ont été prises à Baudre et sont fournies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Jusqu'en 1998 on observe une tendance globale à l'augmentation du taux de nitrates pour atteindre 52 mg/L.

Depuis 1998, la tendance générale semble être à la baisse, comme c'est le cas pour l'ensemble du département. Cependant, ces dernières années sont relativement sèches. Il faut donc attendre une période plus humide, propice au ruissellement, pour pouvoir comparer avec les années précédentes et confirmer cette tendance.

Les actions entreprises pour améliorer la qualité de l'eau commencent donc à se faire ressentir, il faut continuer dans ce sens !



Bloom phytoplanktonique à Saint Lô – septembre 2004 (photographie : DDE). La coulueur verte résulte d'une prolifération algale provoquée par le réchauffement et la stagnation de l'eau, conjuguée à la présence de nitrates et matières phosphorées en excédent.

De Vire à Saint-Lô : plus de 44 millions d'euros !

C'est la somme totale investie par les villes de Vire, Saint-Lô, et les communes du SMVV entre 1996 et 2006 pour réaliser des travaux dans les domaines de l'assainissement collectif, de l'approvisionnement en eau potable et de la lutte contre les pollutions diffuses. Autant d'argent utilisé pour améliorer et préserver la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Vire !

Chiffres fournis par l'Agence de l'Eau.



La nouvelle station d'épuration de Saint Lô inaugurée en 2003

» Rivières - Cours d'eau

Après le Fumichon... le Semilly !

Les travaux sur les berges du Fumichon s'achèvent. Une réception officielle de la première phase de travaux a eu lieu le 11 octobre dernier sur les parcelles de Fabrice BOUIN, agriculteur à La Barre-de-Semilly, en présence des organismes et des élus concernés. Les riverains du Semilly recevront la visite du SMVV durant l'hiver, et les travaux débiteront avec le retour des beaux jours.



Des pesticides dans nos ruisseaux

A l'occasion de l'étude des risques de ruissellement et d'érosion dans le bassin versant du Hamel réalisée cette année, nous avons recherché la présence de produits phytosanitaires dans les ruisseaux.

Nous avons été désagréablement surpris par les résultats. Le glyphosate («round up»), le diuron et l'AMPA sont présents dans l'ensemble des ruisseaux du bassin, avec des pics impressionnants : 2.25 microgrammes de diuron par litre d'eau du ruisseau des Nonains, et jusqu'à 21.2 microgrammes de glyphosate par litre d'eau du ruisseau du Mézeray !



Traitement d'un fossé avec des herbicides à proximité d'un ruisseau du Pays Saint Lois, mai 2005.

Ces molécules sont autant utilisées par les particuliers pour entretenir leurs cours et leurs allées que par les collectivités et les agriculteurs. Savez-vous que la norme maximale autorisée pour admettre une eau propre à la consommation humaine est fixée à 0.1 microgramme par litre ?



Et nos migrateurs ?

Au 17 novembre, le comptage des remontées de poissons migrateurs aux Claires de Vire battait des records par rapport à l'an dernier : 5945 aloses contre 3024 à la même date en 2005, 133 saumons contre 62, 73 truites de mer au lieu de 31. Réservez-leur un bon accueil !

La passe à poissons des Claires de Vire

» Loi sur l'eau

La nouvelle Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), très attendue après huit années de débat, a enfin été adoptée le 30 décembre 2006. Une trentaine de décrets d'application seront pris en 2007.

La loi est orientée autour de 3 axes : fournir des outils pour atteindre les objectifs fixés par la directive cadre européenne, en particulier l'atteinte du bon état écologique d'ici 2015, apporter plus de transparence au fonctionnement des services publics de l'eau et de l'assainissement, rénover l'organisation de la pêche en eau douce.

En matière d'assainissement non collectif : les particuliers doivent effectuer un entretien de leur installation et les communes doivent en assurer le contrôle. Les communes qui le souhaitent peuvent construire, rénover et entretenir les installations des particuliers qui le demandent. La possibilité pour le particulier de faire appel à un organisme privé pour le contrôle, ainsi que le crédit d'impôt proposés par le Sénat ont été abandonnés.

» Agriculture

Aide à la fertilisation raisonnée : fin de l'opération



Tous les agriculteurs du bassin étaient conviés le 28 novembre dernier au bilan de l'opération dans la salle des fêtes de Moyon. Au total, 304 des 675 exploitants professionnels du bassin de la Vire moyenne ont réalisé un plan de fumure pré-

sionnel pendant trois ans, avec l'aide technique de la Chambre Départementale d'Agriculture, d'Agrial ou d'Actis, et avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. 42% de la SAU a ainsi été touchée. Parmi ces agriculteurs, au début de l'opération, 67 % apportaient à leurs cultures plus de fertilisants chimiques qu'elles n'avaient besoin. En voulant faire des économies d'intrants ou bien se mettre en conformité avec la réglementation, tous ont finalement fait un effort pour l'environnement et la qualité de l'eau !

Ils ont d'ailleurs fait des adeptes : d'autres territoires de Basse-Normandie, tels que le bassin de l'Ay, du Noireau, de la Rouvre,... se sont lancés à la suite dans des opérations similaires.

» Des nouvelles de l'équipe

Corinne TALHOUARNE quitte le SMVV ! Elle retourne travailler au Comité Départemental du Tourisme de la Manche, organisme duquel elle était détachée depuis 6 ans pour être mise à disposition « gracieuse » du SMVV. Un grand merci, Corinne, pour le travail effectué !

Juliette HENRI et Stéphanie LEGENDRE, quant à elles, sont lauréates de concours de la fonction publique territoriale en 2006. Intégrées au syndicat en tant que fonctionnaires-stagiaires, elles ont l'obligation d'effectuer des stages de formation en 2007. Elles seront donc régulièrement absentes cette année, mais feront bien sûr de leur mieux pour répondre à vos besoins. Et enfin, ne soyez pas vexés si l'on met un peu plus de temps à vous répondre au standard... Delphine COUTURIAUX ne travaillant plus les mercredis, et suivant une formation les lundis, vous comprendrez bien sûr que notre organisation est un peu perturbée ces temps-ci !

Le Pays Saint-Lois, 6 ans après... arrêt sur images...



Après six années au syndicat mixte du Val de Vire, Corinne Talhouarne nous quitte pour rejoindre de nouvelles missions d'ingénierie touristique au Comité Départemental du Tourisme de la Manche à partir du 1er janvier 2007.

Bretonne et installée en Normandie depuis six ans, elle a élu domicile à Regnéville sur Mer pour mieux contempler la Baie du Mont Saint Michel entre Cancale et Granville.

« Je tiens à remercier toute l'équipe du syndicat mixte du Val de Vire et l'association de promotion du Pays Saint-Lois pour leur dynamisme et leur professionnalisme, les techniciens, les bénévoles et les présidents des Offices de Tourisme, des Syndicats d'Initiative, des communautés de communes du saint-lois, le parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, le réseau de la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie, les associations qui ont œuvré pendant 6 ans à l'organisation de la Fête du Halage et l'ensemble des acteurs du tourisme et les élus du saint-lois.

Une pensée particulière pour Jean François Bouvier, ses collègues conteurs et Luthin, sans qui, la Fête du Halage ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Merci à vous tous et bonne balade au fil de Lô... »

Corinne Talhouarne

Le Contrat d'Objectifs Touristiques de la Vallée de la Vire : un bilan mitigé, des avancées touristiques prometteuses...

Quelques chiffres au 20 novembre 2006 (sources Comité Départemental du Tourisme de la Manche)

▶ Budget prévisionnel inscrit dans le contrat :	7 332 096 €
▶ Fonds de Développement du Territoire (FDT) prévisionnel :	1 432 928 €
▶ Budget prévisionnel définit par la maître d'ouvrage :	2 982 437 €
▶ Fonds de Développement du Territoire voté :	511 752 €
▶ Fonds de Développement du Territoire versé :	225 120 €
▶ Subvention classique du Conseil Général votée :	262 595 €
▶ Subvention classique du Conseil Général versée :	65 401 €

A noter que des dossiers sont encore en cours d'instruction, par conséquent un bilan complet du contrat sera réalisé et présenté en début d'année 2007 par le Comité Départemental du Tourisme aux élus du Pays Saint-Lois.

» A vos agendas

➔ **Du 2 au 4 février 2007 : Salon du Tourisme et des Vacances de Rennes**
Le Pays Saint Lois s'affiche en Bretagne...

➔ **Du 28 avril au 30 septembre 2007 : Balade insolite en vélorail**

Une autre façon de pédaler et de découvrir le chemin de fer...

De Condé sur Vire à Gourfaleur, longez la Vire et le chemin de halage pour une balade à la découverte de la verdoyante vallée de la Vire... Inauguration le 28 avril 2007, une date à retenir !

Contact : Office de Tourisme du canton de Torigni sur Vire

Tél : 02 33 77 42 22 - torigni.tourisme@wanadoo.fr



Lettre d'information éditée par le Syndicat Mixte du Val de Vire
Promenade des Ports - 50000 Saint-Lô
Tél : 02 33 72 56 70 - E-mail : smvv@wanadoo.fr.
Directeur de la publication : Philippe Gosselin.
Rédactrices : Juliette Henri, Stéphanie Legendre, Corinne Talhouarne.
Conception et impression : L'AUTRE - 02 33 05 75 78
Crédit photos : SMVV, CDC Tessa sur Vire, CDC Région de Daye, DDE.
Imprimé sur papier recyclé.



➔ **Pays de Normandie 2007**
Co-édition dans le magazine
« Pays de Normandie »

Le Pays Saint Lois s'affichera dans les kiosques de mars à juin 2007 en partenariat avec la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie pour promouvoir un patrimoine architectural et naturel.

➔ **De nouvelles brochures en 2007...**

« **Sur la route des clochers du canton de Torigni sur Vire** »

Contact : Office de Tourisme du canton de Torigni sur Vire

Tél : 02 33 77 42 22

torigni.tourisme@wanadoo.fr

« **Promenades et randonnées autour de Saint-Lô** »

Contact : Office de Tourisme intercommunal de Saint Lô

Tél : 02 33 77 60 35

sce.tourisme@saint-lo.fr

➔ **Ca bouge sur l'autoroute des Estuaires (A 84)...**

Faites un pose à l'aire de services de Saint Jean des Essartiers (sens Caen/Rennes) : un relais d'information services (RIS) vous oriente pour découvrir le Pays Saint-Lois.

➔ **La sortie N°39 à ne pas manquer**

A l'été 2007, l'itinéraire de découverte de la route Vallée de la Vire vous mènera de Tessy sur Vire à Torigni sur Vire en passant par Condé sur Vire pour une balade automobile de 37 km dans le bocage saint-lois.

➔ **Location de vélos VTC et VTT à Tessy sur Vire**

A partir de Pâques 2007, possibilité de location à la 1/2 journée, à la journée, pour deux jours ou à la semaine

Vente de cartes de pêche également

TESSY MOTOCULTURE - 3 rue du Général de Gaulle

Tél : 02 33 56 31 14

NOUVEAUTE

